

Larivière ont oublié le pacte fait lors de l'organisation des comtés du pays, et qui assurait aux Canadiens Français l'élection d'un des leurs. Ils ont oublié aussi que c'est le Gouvernement libéral qui nous a enlevé en 1890 l'usage officiel de la langue française. Les catholiques qui ont voté dans le même sens ont oublié que c'est le Gouvernement Libéral Greenway qui nous a enlevé nos écoles en 1890; que c'est Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral à Ottawa, qui s'est opposé en 1896 au Bill remédiateur, consacrant le principe des écoles séparées, et présenté à la chambre par le Grand Maître des Orangistes, Sir Mackenzie Bowell; que c'est le même Sir Wilfrid Laurier qui n'a pas eu le courage en 1905 de nous octroyer tous les droits scolaires, surtout le droit à l'école confessionnelle que nous garantissait la Constitution dans la Saskatchewan et l'Alberta; que le soi-disant règlement final Laurier Greenway de 1896 ne nous donne *pratiquement* aucun droit pour nos anciennes écoles au point de vue catholique bien qu'il consacre une partie de nos droits au français, nous mettant cependant, nous les premiers occupants de ce pays, sur le même pied que tous les autres colons de langue étrangère à l'anglais. Voilà des faits incontestables que l'on peut essayer d'atténuer ou d'expliquer, mais qui restent absolument vrais et que beaucoup connaissent sans peine s'en servir beaucoup !

Où est le patriotisme et le souci des intérêts catholiques ? Quand même ces faits auraient été rappelés avant les élections, auraient-ils modifié le vote ?

Evidemment il faut instruire notre peuple et l'organiser; autrement l'avenir au point de vue catholique et aussi au point de vue française est bien compromis.

BENEDICTION DE L'ADDITION

A LA MAISON-CHAPELLE, LE 6 SEPTEMBRE 1908.

Dimanche 6 septembre, Mgr l'archevêque accompagné des RR. PP. Dandurand et Camper, o. m. i., et de MM. les abbés J. Poitra, secrétaire et J. Prud'homme, secrétaire archiviste, a béni une addition considérable à la Maison-Mère des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée à St-Boniface.

C'est grâce à la charité de quelques bonnes âmes, surtout en dehors du pays, et à un emprunt offert par des bienfaiteurs dans la Province de Québec que ce progrès si nécessaire a pu s'opérer. C'était une question de vie ou de mort.

Les Oblates, déjà occupées à l'enseignement au couvent de St-Charles, (Man.) où elles ont aussi un jardin de l'enfance pour les petits garçons avant la première communion, ont accepté de fonder une école, au mois de juin 1909 chez les sauvages de la rivière Nelson, au lac Lacroix *Cross Lake*, district de Keewatin. Deo volente !